

Tome IV.

N° 3.

(1921).

OC. eg 75^p

Hommes d'Orient

S. N.

Archives suisses d'Anthropologie générale

PUBLIÉES PAR

L'INSTITUT SUISSE D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE

(ANTHROPOLOGIE, ARCHÉOLOGIE, ETHNOGRAPHIE)

Extrait :

EDOUARD NAVILLE

II

**Les dessins des vases préhistoriques
égyptiens.**

GENÈVE

ALBERT KUNDIG, ÉDITEUR

4, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 4

1921

Bibliothèque Maison de l'Orient



132656

Les dessins des vases préhistoriques égyptiens

II

par EDOUARD NAVILLE

Dans le tome II des *Archives*, p. 77, parlant des dessins qu'on voit sur les vases préhistoriques d'Égypte, j'ai soutenu l'opinion qui avait été émise avant moi par MM. Cecil Torr et Loret, que les soi-disant barques, qui se distinguent par une profusion de barres très rapprochées, souvent dirigées dans deux sens différents, et tenant au bas de la coque, n'étaient autre chose que des villages néolithiques protégés par un parapet ou une palissade. Les dessins de M. Loret représentent fort bien ce qu'ont dû être ces villages, et interprètent avec une exactitude qui frappe à première vue, les représentations grossières des primitifs.

M. Petrie, qui combat l'idée d'un village, s'appuie sur la peinture d'un vase qui est maintenant dans son musée d'University College. Il nous dit très loyalement qu'il l'a acheté, ce qui ôte à cette peinture une grande partie de sa valeur (pl. I. A.). Il paraît évident que c'est un faux comme on en fabrique un grand nombre à Louxor et ailleurs. Il est possible que le vase soit ancien et que la peinture seule soit due à un industriel d'aujourd'hui. Car les falsifications portent souvent non sur l'objet lui-même, mais sur l'ornementation ou sur l'inscription, et elles passent parfois dans des collections même importantes, où en général elles finissent par être reconnues comme telles.

Pour ce qui est du vase de M. Petrie, je crois qu'il est peu de savants qui veuillent admettre l'authenticité de la peinture. Je puis citer M. le prof. Schäfer, de Berlin, qui soutient l'opinion contraire à la mienne, et qui regrette que, pour défendre sa cause, M. Petrie s'appuie sur un faux évident.¹

Après M. Petrie, M. F.-W. Read² dans un article spécialement destiné à me réfuter, développe à nouveau les arguments qu'on peut tirer

¹ Petrie tritt für die Schiffe ein, bringt aber leider ein vorgeschichtliches Gefäss mit wohl sicher falschen Bemalung.

² *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XIII, p. 145.

de cette peinture, laquelle, pour lui, tranche la question. Or, admettant un instant qu'elle soit authentique, cette peinture est une preuve manifeste que ce que nous voyons dans les autres n'est nullement des barques. On a voulu dans ce cas-ci en représenter une. Il n'est donc plus question de ces rangées de barres qui sont sous la coque, qui peuvent être au nombre de cinquante (pl. II) et qui, pas une seule fois ne la dépassent, ou sont entre les mains d'un homme qui s'en sert. Quelque maladroits que fussent les primitifs, auteurs de ces peintures, ils avaient assez de bon sens pour comprendre que qui dit rames, dit aussi rameurs qui en font usage, et que si ces rames n'ont pas d'emploi, si le bateau est arrêté, ces rames sont remontées le long de la coque, ainsi que cela se voit dans les nombreux dessins des tombes de l'Ancien Empire, comme celle de Ti, et ne sont pas plantées verticalement au dessous.

Aussi le faussaire, voulant montrer une barque, est obligé de placer dessus quatre hommes tenant leur aviron, quatre lui suffisent. Tout cela est le contraire de ces dessins qu'on trouve en très grand nombre, dont l'uniformité ne subit aucune exception et qui sont répandus dans une bonne partie de l'Égypte depuis Assouan jusque plus bas qu'Abydos. On ne peut se méprendre sur l'intention de l'auteur de celui-ci. C'est bien une barque qu'il a voulu nous montrer. Aussi doit-il la faire toute différente des représentations auxquelles on veut que nous donnions ce nom.

Pendant le faux évident, et même assez grossier, se révèle à différents traits que même des primitifs, encore enfants, n'auraient pas laissé passer. Cette barque a beaucoup plus l'air d'une bande d'étoffe que d'une coque en bois. Depuis quand la poupe est-elle en forme de boucle ? car c'en est une bien marquée. Non seulement cette poupe se recourbe, comme cela est souvent le cas, mais elle continue, revient en arrière, formant un cercle complet, dont un bout se prolonge et passe devant l'extrémité de la coque. Je ne puis comprendre la proue où l'on voit aussi une sorte de cercle qui aboutit à la pointe. Ces deux courbes, celle de la proue et celle de la poupe supportent le plancher sur lequel sont quatre niches à un ou deux personnages. Il semble pourtant que les niches devraient reposer sur le fond du bateau, là où sont les rameurs, et non pas être en l'air.

Quant aux hommes qui font aller le bateau, ils naviguent, non pas à la rame, mais à la gaffe. Ces gaffes sont d'énormes harpons, à grosses barbelures. Les pointes ne peuvent pas être en métal, qui n'était pas connu à cette époque. D'ailleurs le poids d'une pointe pareille rendrait difficile le maniement de l'instrument. Si, comme cela est vraisemblable,



A

Vase de la collection Petrie.



B

Kraal du Swaziland.

c'est du bois, alors comment toucher le fond pour y appuyer la pointe de la gaffe ? Une pareille épaisseur, une surface aussi grande, éprouve une forte résistance de l'eau, surtout lorsqu'il faut aller contre le courant. Pour atteindre le fond et y planter cette singulière gaffe, il faudrait un vigoureux effort. Pendant le temps nécessaire pour arriver au sol, la barque aurait déjà pu être entraînée par le courant ou dévier notablement. A quoi servirait alors l'action du navigateur, qui doit être rapide ?

On pourrait encore indiquer d'autres traits de ce dessin qui prouvent que c'est l'œuvre d'un de ces industriels en antiquités qui abondent en Egypte, surtout à Louxor. En particulier, la manière dont est représenté ce que MM. Petrie et Read appellent l'eau, et qui ne peut être que ces monticules, ou ces pentes de sable ridé par le vent¹ dont le désert est couvert, parmi lesquelles les primitifs vivaient, et qu'ils avaient sans cesse sous les yeux. Mais il est inutile d'insister puisque ce dessin n'apporte aucune preuve en faveur de l'opinion contraire à la mienne.

J'en reviens aux arguments par lesquels M. Read prétend soutenir l'opinion de M. Petrie. Et d'abord, comme je le disais dans mon article précédent, il serait étonnant que dans les très nombreuses représentations qui nous ont été conservées de ces Egyptiens primitifs, pas une seule fois ne paraisse une de leurs habitations. Il n'y aurait que des barques, et encore ces barques sont toutes absolument identiques. Elles ont toutes une rangée de rames qui partent de dessous la coque, qui jamais n'atteignent le bord supérieur, que jamais aucun homme ne tient et ne fait mouvoir.

D'après M. Read, j'ai tort de supposer que les Egyptiens préhistoriques connaissaient les conventions modernes du dessin. Ce serait donc une convention moderne que de représenter une barque dans l'eau. J'ai dit précédemment que l'eau est au-dessus des barques, ce qui ne se comprend pas. « Il est difficile, dit M. Read, de voir la force de cette remarque. Il est bien connu que dans un dessin égyptien, les objets en arrière sont *toujours* représentés au sommet du tableau. Même dans un dessin moderne, l'eau qui est sur le côté le plus éloigné du bateau est figurée au-dessus, par la simple raison que sur une surface plane on ne peut pas la faire voir ailleurs. »

Ainsi pour un Egyptien, l'eau dans laquelle trempe un bateau est en arrière et doit donc être dessinée au-dessus. Et un moderne ? Cette eau qui porte le bateau, celle qui est la plus rapprochée du spectateur, qui frappe ses yeux, même avant la barque dont il voit un côté en entier, que doit-

¹ Voir les photographies dans l'article précédent.

il en faire ? Il est bien forcé de la peindre en dessous, et de montrer la carène y plongeant jusqu'à une certaine profondeur. M. Read appelle-t-il-cela une convention ?

A l'exemple de M. Read, reprenons la discussion au début. Voici ce que nous dit M. Petrie dans sa première description : Les bateaux ou les galères qui se voient sur un grand nombre de peintures sont d'un seul type avec de légères variations. Elles se relèvent fortement à l'avant et à l'arrière. Une branche est à l'avant pour abriter la vigie... dans les exemples les plus complets il y a un câble d'amarrage à l'avant et trois avirons gouvernails à la poupe, lesquels montrent clairement qu'il s'agit d'un bateau.

M. Petrie est revenu là-dessus lors de la publication du vase dont nous contestons la peinture¹. « Même dans un exemple ordinaire, l'absence d'une ligne de base en-dessous des rames, ligne qui pourrait représenter le tracé de la hauteur où serait une ville, concorderait difficilement avec l'interprétation qui verrait là de la terre ».

Cette remarque de M. Petrie ne laisse pas que de nous étonner. Il n'y a pas de barre indiquant que le parapet repose sur le sol et donnant ainsi le tracé du village. Mais, sauf dans un ou deux cas où vous voyez une barre sous les pieds des autruches, quand y en a-t-il sous les pieds des antilopes ou même au pied des arbres ? La lacune qui est bien plus extraordinaire, c'est que pas une seule fois les barques ne sont représentées comme trempant dans l'eau. Jamais on ne voit l'eau au-dessous des barques. Elles reposent toujours sur le même sol que les arbres, les animaux et les personnages. Les dessins des vases des premières dynasties marquent toujours la ligne de l'eau. (Fig. 14, Pl. III, 11-13)².

M. Petrie nous dit que les barques sont d'un seul type avec de légères variations. Comment se fait-il alors qu'il y ait cette uniformité ? Voici des vases qui ont été trouvés dans différentes parties de l'Égypte et dont l'ornementation n'a pas toujours été faite au même endroit. Ces primitifs habitaient sur terre, quelquefois même assez loin du Nil, dans des localités où nous avons retrouvé leurs campements. La navigation, la pêche et tout ce qui tient au fleuve ne jouait qu'un petit rôle dans leur vie. Néanmoins, dans les nombreuses peintures qu'ils nous ont laissées, pas une seule fois ils n'ont représenté leurs habitations. Ils n'ont pensé qu'aux barques dont ils faisaient peu d'usage. Quel que soit l'endroit

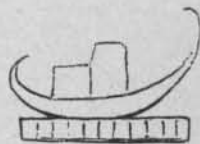


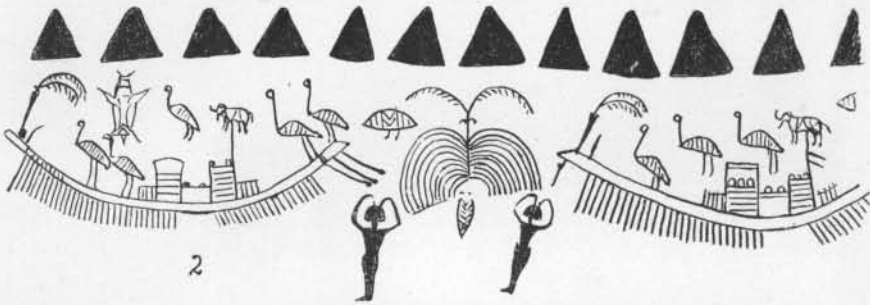
FIG. 14.

¹ *Ancient Egypt*, 1914, p. 33.

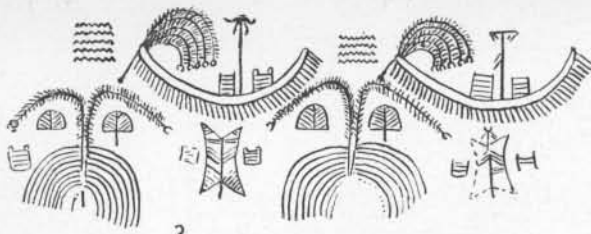
² PETRIE, *Th. Roçaltombs I*, pl. VIII, 6, pl. II, III, a, 5. 6.



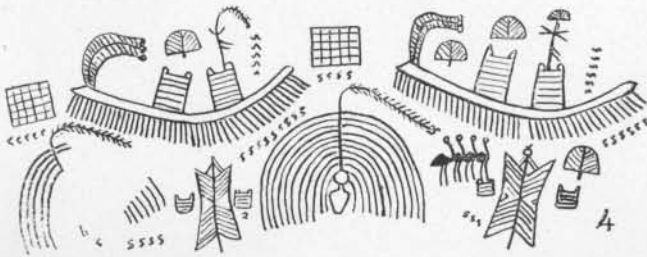
1



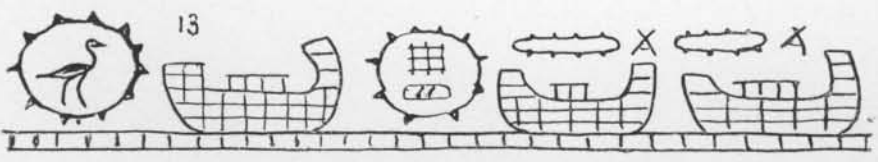
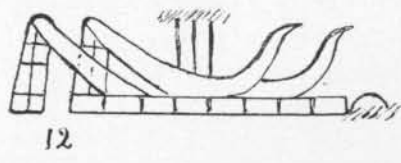
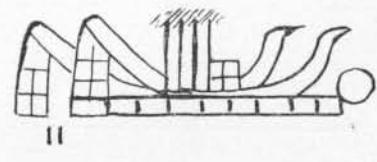
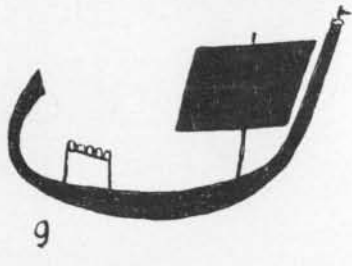
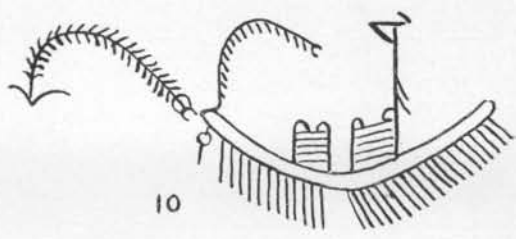
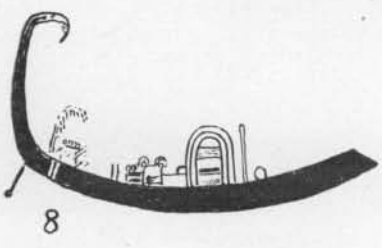
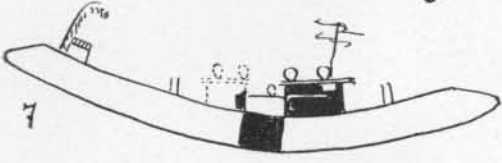
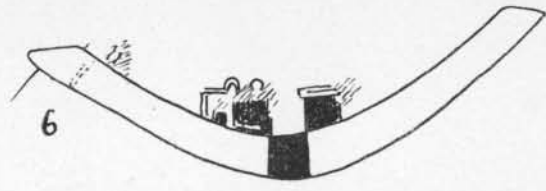
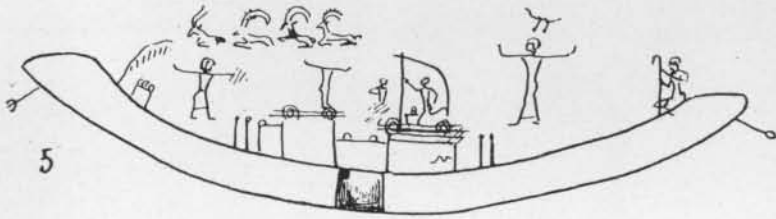
2



3



4



d'où vient le dessin, le type de la barque est toujours identique. Elles ne sont jamais dans l'eau, elles sont sur le même sol que les arbres et les animaux. Les rames sont toujours en grand nombre, se touchant toutes et toujours sous la carène. Jamais on ne les voit le long de la coque, encore bien moins la dépassant, de sorte qu'on puisse s'en servir, car jamais non plus on ne voit un rameur.

Les barques sont toutes dans la même position. On ne sait pas si elles naviguent, si elles sont amarrées, ou si elles ont été tirées à terre. Dans ce dernier cas, on ne comprendrait guère pourquoi les rames sont sous la coque et presque verticales, comme si elles étaient plantées quelque part en terre ou au fond de l'eau.

Ce qu'on nous présente comme l'une des preuves les plus claires que ce sont des barques, c'est la présence de trois avirons à la poupe. Ces trois avirons ne se trouvent que dans une seule des représentations, sur un vase de Nagada (pl. II. 2) qui porte deux soi-disant barques séparées par ce que je considère comme le terre sur lequel est l'arbre rituel des populations africaines d'aujourd'hui. Chose étrange, ces avirons sont sous les pieds d'autruches. Il ne me paraît donc guère possible d'appeler ces barres des avirons, surtout, la présence d'autruches à la place des hommes qui devraient les faire mouvoir est une preuve décisive qu'il faut y voir tout autre chose. Une barque n'est guère montée par des autruches qui, dans ce cas-ci, sont les seuls êtres vivants qu'on y trouve. Les avirons, qui dans les barques égyptiennes servent à gouverner par le côté et non par la poupe, doivent être deux ou quatre. Le chiffre de trois ne répond à rien, et encore moins une seule rame qui suffirait pour diriger ce que M. Petrie appelle des galères, pouvant avoir plusieurs douzaines de rameurs (pl. III, 5).

M. Petrie et M. Read donnent comme argument très fort en faveur de leur thèse, les peintures de la tombe découverte par M. Quibell, à Hiéraconpolis¹. Il y aurait six de ces soi-disant barques dont nous reproduisons quatre dans la planche III. Chose singulière, elles n'ont pas une rame, et comme elles n'ont pas non plus de voiles, si ce sont des barques, on se demande comment elles naviguaient. Car il faut songer à la manière dont on navigue sur le Nil. Je parle des grandes barques indigènes et, de ce qui est de plus en plus supplanté par les bateaux à vapeur, la dahabieh de voyageurs, laquelle a une analogie lointaine avec les barques préhistoriques parce qu'elle porte une grande cabine. Quiconque a voyagé sur le Nil de cette manière, comme l'auteur

¹ QUIBELL, *Hiéraconpolis II*, pl. LXXV-LXXXIX.

de ces lignes a pu voir journallement que les grandes barques remontent toujours à la voile. La rame ne sert qu'au petit canot qui accompagne la barque. Il en est autrement à la descente : alors on laisse la grande voile repliée, ou on la change contre une plus petite, et la barque marche à la rame ou se laisse emporter par le courant.

Les soi-disant barques des vases préhistoriques n'auraient pu que suivre le courant, et vu leur poids et leur grosseur, auraient été dans l'impossibilité de le remonter, admettant même qu'elles eussent plusieurs douzaines de rameurs. Revenant à la tombe d'Hiéaconpolis, M. Petrie soutient qu'à l'une d'elles (pl. III, 5) on voit le pilote qui manœuvre le gouvernail. M. Read n'est pas aussi positif sur ce personnage et sur ses fonctions. En effet, il a beaucoup plus l'air d'un homme armé à l'entrée de la porte, d'autant plus que tout à côté on voit dans l'original un guerrier portant un arc qui vient de sortir. En outre, on n'aperçoit aucune liaison entre ce personnage et ce qu'on prétend être la rame qui suffirait à gouverner cet énorme chaland.

Dans son article, M. Read conclut en disant que l'argument le plus fort que puissent invoquer ses adversaires, ce sont les lacunes que l'on voit presque toujours dans la ligne des rames (pl. II, 2, III, 10) et qui, ainsi que les caractérise M. Loret, sont le sentier par lequel on accédait au rempart. Cependant, dit M. Read, cela n'est pas suffisant pour contrebalancer le poids considérable d'arguments en faveur de la théorie des barques. Je me permettrai de faire remarquer à M. Read qu'à Hiéaconpolis dont les barques n'ont aucune rame, l'ouverture est dans ce qui est considéré comme la coque de la barque (pl. III, 5, 6, 7), qu'elle se prolonge jusqu'au bord inférieur de la coque, et que par conséquent elle serait dans l'eau. L'ouverture qui est rectangulaire, est de la largeur du chemin qui sépare les deux huttes ou cabines. Contrairement à ce que soutient M. Read, je prétends que cet argument suffirait à montrer que ce ne sont pas des barques que nous avons devant nous.

On voit sur un grand nombre de ces soi-disant barques, à ce qui est l'avant, deux branches ou deux arbres que M. Loret interprète par deux palmiers plantés devant la porte. Il est certain qu'il y aurait là une première trace d'un usage qui se perpétuera plus tard, celui de planter deux arbres devant une porte, comme nous l'avons trouvé à Deir el Bahari où les racines de deux perséas subsistent encore à l'entrée du grand temple.

Mais je crois qu'il faut y voir dans d'autres cas ce que me suggère Wissmann décrivant la résidence du conquérant africain Mirambo : de gros troncs penchés servant à fermer les portes. Je crois aussi que ce

qu'on appelle des avirons servant à gouverner, n'est pas autre chose que de grosses barres qu'on plaçait en travers de la porte, et dont il pouvait y avoir une ou plusieurs.

Je ne saurais en aucun cas me ranger à l'opinion de M. Petrie qui appelle ces branches des abris destinés à protéger la vigie contre le soleil. Il serait vraiment étonnant que des hommes aussi peu civilisés que les primitifs, dont la vie se passait surtout au grand air, en dehors de toute habitation, et qui étaient endurcis contre l'ardeur du soleil, songeassent à donner un parasol à l'homme qui était à l'avant de leur barque, ce que ne font pas même les Égyptiens civilisés de nos jours.

Souvent à la place de ces branches, se trouve une sorte de herse en clayonnage qui, loin de préserver la vigie des rayons du soleil, ne serait qu'un écran l'empêchant de voir en avant (pl. II, 3, 4, fig. 15). Dans mon article précédent j'avais émis l'idée que le clayonnage pourrait servir à obstruer la porte, à fermer l'entrée du village. Depuis lors, j'ai trouvé une confirmation de cette idée dans la vue que j'ai reproduite ici (pl. I B) d'un kraal du sud de l'Afrique¹. La porte est un clayonnage, un tissu de branchages. C'est la clôture que les primitifs avaient pour leurs villages, et qui est représentée assez clairement.

Je n'ai rien à ajouter à l'explication que j'ai donnée précédemment des tertres au sommet desquels est un vase et un arbre ou une branche d'arbre (pl. II, 2, 3, 4). C'est l'arbre rituel qui a été choisi au moment où le village a été fondé, et au pied duquel est un vase où l'on va verser les offrandes. Quant au signe bizarre que l'on voit souvent (pl. II, 3, 4 fig. 15), et de chaque côté duquel il y a ce qui semble être des vases, ce doit



FIG. 15.

bien être une peau de bête, une sorte de totem, ou quelque chose ayant une vertu magique et qui tenait au culte de ces primitifs.

En résumé, il m'est impossible de voir des barques dans tous ces dessins et surtout ceux de la fig. 15 ou de la pl. III, 10. Dans la première, cette large ligne toute droite dont les deux extrémités sont absolument semblables, puis une trentaine de barres verticales tracées en-dessous et séparées en deux moitiés par un léger intervalle ; tout cela ne rappelle en rien la navigation.

Cependant je conviens bien que dans certains cas on se trouve devant des barques facilement reconnaissables, comme celle de la pl. III, 9, où

¹ The Anti-Slavery Reporter, avril 1915. Photographie prise par Mrs. Harris.

la présence d'une voile ne laisse aucun doute¹. Il est certain qu'il y a une grande analogie avec celle de la tombe de Hiéraconpolis (pl. III, 8). On remarquera que dans ces deux cas la couleur est toute différente d'avec les autres ; elles sont noires, plus étroites, l'une des extrémités est fortement relevée ; au lieu d'être blanche avec des extrémités absolument semblables. Cela indique que la matière dont elles étaient faites était différente. D'un côté nous avons la terre d'un parapet, de l'autre du bois.

La barque de Hiéraconpolis n'a ni rame, ni voile. A ce qui doit être l'avant, on voit pendre ce que M. Petrie appelle l'aviron gouvernail et qui ne peut pas être à la proue. Ce n'est pas non plus, comme je l'ai suggéré dans d'autres cas, une barre fermant l'entrée du village. Il y a certainement dans cette barque des points embarrassants ; d'abord le contenu qui diffère totalement des huttes ou des cabines qui caractérisent les villages. Il est difficile de trouver le sens de ce que porte cette barque où n'est aucun être vivant. Je croirais volontiers qu'il s'agit d'objets tenant au culte, et ce qui le confirme, c'est ce que nous voyons aussi à l'avant. Ici les branches, qui, d'après M. Petrie servent à préserver la vigie des rayons du soleil, et que j'ai expliqué ailleurs comme des troncs obstruant l'entrée du campement sont autre chose, elles abritent ce qui paraît être un autel et qui en a la forme. La même représentation se trouve dans toutes les soi-disant barques de Hiéraconpolis. Cela montrerait que dans chacun de ces villages il y avait un autel abrité d'un arbre, comme celui des tertres, ou, pour employer un terme biblique, des hauts lieux.

A lire le dernier article de M. Petrie sur le sujet, il semble que ce savant ait abandonné l'idée qu'il avait émise en premier lieu² que ces barques étaient des embarcations marines d'origine méditerranéenne, et que les vases où elles sont dessinées avaient été importés par le commerce. S'il en était ainsi, on a peine à se figurer de pareilles embarcations affrontant les vagues de la mer ; et il serait surprenant que ce ne soit pas dans les nécropoles de la Basse Egypte qu'on ait trouvé ces vases. Aujourd'hui³ M. Petrie croit à une influence de la civilisation Elamite, plus ancienne que celle de l'Egypte.

Il nous est impossible de reconnaître dans ces dessins autre chose qu'un produit tout à fait autochtone dû à l'industrie locale. Les vases ont été trouvés en Haute Egypte et dans la Moyenne Egypte jusqu'en

¹ PETRIE, *Ancient Egypt*, 1914, p. 32.

² NAGADA & BALLAS, p. 48.

³ *Ancient Egypt*, 1917, p. 26 et suivantes.

dessous d'Abydos. Dans toute cette région abondent les cimetières qu'on a nommés préhistoriques, qui sont composés de petites tombes renfermant un défunt replié, à côté duquel on a placé des poteries faites au tour ou à la main, des offrandes de diverse nature et quelquefois des armes. On a qualifié ces tombes de préhistoriques, mais ce nom peut tout au plus en indiquer le caractère, car il est faux de les placer toutes à cette époque reculée. Les fouilles faites en plusieurs endroits, et en particulier celles que nous avons faites à Abydos, nous ont montré que ces cimetières appartiennent à l'ancienne population indigène de l'Égypte, les *Anou*, d'origine africaine, qui fut conquise par ceux que nous appelons les Égyptiens pharaoniques. Les Anou ont été les premiers occupants du sol. Leur civilisation néolithique, la plus ancienne en date, n'a pas été détruite par les Égyptiens pharaoniques, elle a subsisté pendant la période historique, parallèlement à l'autre, de même qu'aujourd'hui encore, à côté de la civilisation du XX^e siècle, vous trouvez à la limite du désert des Bédouins ou des Bischaris dont les tentes et le mobilier ressemblent plus à l'époque préhistorique qu'aux maisons du Caire.

On ne s'expliquerait guère comment une influence Elamite se serait fait sentir sur cette population occupant la rive gauche du Nil, et dont les établissements se voient sur les montagnes qui bordent la vallée du côté du désert africain. Les dessins de ces vases nous donnent quelques détails sur ce qu'étaient les mœurs de ces primitifs néolithiques. Ils étaient chasseurs et n'avaient pas d'animaux domestiques. Les tertres au sommet desquels était un vase-autel ombragé par un arbre indiquent qu'ils avaient un culte qui, si nous consultons les primitifs sud-africains de notre temps, devait être le culte des ancêtres.

Quant aux deux huttes ou cabines que l'on voit toujours, elles ne laissent pas que de nous embarrasser. Sans doute, ce sont peut-être des habitations représentées grossièrement. M. Loret les interprète comme étant deux tours ou défenses sur le chemin par où l'on pénétrait dans le village. Mais l'une des représentations de Hiéraconpolis (pl. III, 5) donne à penser qu'il s'agit d'autre chose. Et ici l'on me permettra de suggérer une idée que je ne donne nullement comme une explication bien établie, mais que je sou mets à l'appréciation des archéologues. On voit sur l'une des constructions un homme qui a l'air de puiser de l'eau à l'aide de ce que les Égyptiens nomment une *schadouf*, c'est-à-dire un baquet au bout d'une perche qui est équilibrée par un contrepoids, lequel fait remonter le baquet quand il est plein. Les huttes seraient-elles donc des réservoirs d'eau ou même des puits ? Comment les pri-

mitifs pouvaient-ils dessiner un puits dont on ne voit que l'orifice en terre, et qu'il n'y avait donc pas moyen de faire paraître derrière le parapet ? Ils ont eu recours au procédé qu'ont employé presque toujours les Egyptiens, c'est-à-dire de faire voir ce qui était caché. Combien souvent, par exemple, quand on peint une fleur trempant dans un vase, on montre la tige de la fleur en dehors quoiqu'elle ne soit pas visible. Quand les primitifs ont voulu montrer un puits derrière le parapet, ils n'avaient pas d'autre moyen que de dessiner au-dessus les parois du puits, un rectangle qui figurait un cylindre. Les lignes horizontales que l'on voit au-dessous de l'homme qui puise, pourraient bien être de l'eau qui coule.

Je ne nie pas ce que cette explication a de hasardé et je la présente comme telle. Ce qui paraît y donner une certaine force, c'est le fait qu'on voit souvent des animaux dans le voisinage de ces puits (pl. II, 1, 2), et en outre qu'il fallait bien que les primitifs eussent un moyen de se procurer de l'eau, car ceux qui habitaient les campements dans le désert au-dessus d'Abydos étaient fort éloignés du Nil, et l'on a peine à croire qu'ils dussent aller jusqu'au fleuve pour avoir de quoi boire. Mais, je le répète, je ne présente ici autre chose qu'une idée, qu'on trouvera peut-être un peu fantaisiste.

En revanche, je conclus en affirmant de nouveau, ainsi que je crois l'avoir montré dans cet article et dans le précédent, que dans les dessins des vases préhistoriques, c'est à tort qu'on a voulu voir des barques, ce sont des villages ou des campements protégés par un parapet et une palissade.

Archives suisses d'Anthropologie générale

ORGANE DE L'INSTITUT

Les *Archives suisses d'Anthropologie générale* paraissent par fascicules, ordinairement quatre par an et sans date fixe, mais formant autant que possible un volume de 320 à 350 pages par année.

Adresse de la rédaction : Institut d'Anthropologie de l'Université (Genève).

Les *Archives* sont servies gratuitement à tout membre de l'Institut. On peut également s'y abonner aux conditions suivantes :

Suisse : Fr. 15. — ; Union postale, un an : Fr. 20. —

S'adresser à l'Imprimerie A. KUNDIG, rue du Vieux-Collège, GENÈVE

COMITÉ

DE

L'INSTITUT SUISSE D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE

(Anthropologie, Archéologie, Ethnographie)

Institut d'Anthropologie de l'Université, à Genève.

MM. Edouard NAVILLE, *Président*.
Henry FATIO, *Trésorier*.
Raoul MONTANDON, *Secrétaire*.
Alfred BOISSIER.

Directeur de l'Institut : M. Eugène PITTARD.

Comité de publication :

MM. Edouard NAVILLE; Victor MARTIN; Raoul MONTANDON; Eugène PITTARD.

Conditions d'admission : Pour devenir *membre ordinaire* de l'Institut, il suffit d'en adresser la demande au trésorier, M. Henry FATIO, 22, Corratierie, Genève, et de verser à la Banque de Dépôts et de Crédit, 18, rue de Hesse, la cotisation annuelle de 25 francs qui assure au titulaire le service des *Archives*, permet d'assister gratuitement aux conférences, et donne libre entrée à la bibliothèque.

Cette cotisation peut être rachetée moyennant le versement d'une ou de plusieurs sommes de 1000 francs, payables soit immédiatement, soit par cinq annuités, qui confèrent à l'adhérent le titre de *membre à vie*.

COMITÉ DE PATRONAGE

H. BLÜMMER (Zurich), † A. CÂRTIER (Genève), † V. GROSS (Neuveville), G. JÉQUIER (Neuchâtel), G. KELLER (Zurich), † J. KOLLMANN (Bâle), H. LEHMANN (Zurich), † A. DE MOLIN (Lausanne), A. NEF (Lausanne), F. SARASIN (Bâle), P. SARASIN (Bâle), T. STUDER (Berne), P. VOUGA (Neuchâtel), J. WIEDMER-STERN (Berne).

† AMBROSETTI (Buenos-Ayres), ANOUTCHINE (Moscou), † Lord AVEBURY [Sir John LUBBOCK] (Londres), BOULE (Paris), CAPELLINI (Bologne), CAPITAN (Paris), † CARTAILHAC (Toulouse), marquis DE CERRALBO (Madrid), CHANTRE (Lyons), GIUFFRIDA-RUGGERI (Naples), HERVÉ (Paris), HERNES (Vienne), DE LOË (Bruxelles), VON LUSCHAN (Berlin), MANOUVRIER (Paris), MARETT (Oxford), † MONTELIUS (Stockholm), † SCHWALBE (Strasbourg), SERGI (Rome), WALDEYER (Berlin).